



## Introduction en Bourse sur Euronext® Growth Paris

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

### Ordre de souscription dans le cadre de l'offre à prix ouvert

Les ordres émis dans le cadre de l'offre à prix ouvert seront identifiés comme étant des « ordres A ». Ils seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés:

- Fraction d'ordre A1 (jusqu'à 250 actions incluses)
- Fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions)

### Informations relatives à l'émetteur

- Libellé : BROADPEAK (code mnémorique: ALBPK)
- Code ISIN : FR001400AJZ7
- Marché de cotation : Euronext Growth Paris
- Procédure : Offre à prix ouvert et placement global
- Fourchette indicative : Entre 6,41 € et 7,05 € par action
- Date limite de transmission : 7 juin 2022 (17h aux guichets, 20h via Internet)
- Règlement-livraison : 10 juin 2022
- Début des négociations : 13 juin 2022

### Informations relatives au souscripteur

- Prénom et NOM :
- Adresse :
- Téléphone :
- Email :

La souscription pourrait faire l'objet de réduction en fonction de la demande.

### Ordre de souscription (à dater et signer)

Je souhaite souscrire par la présente \_\_\_\_\_ actions (en toutes lettres : \_\_\_\_\_) de la société BROADPEAK dans le cadre de l'Offre effectuée préalablement à l'admission des actions de la société sur Euronext Growth® Paris. J'ai pris connaissance et accepte les conditions et modalités de l'offre telles que décrites dans le Prospectus approuvé par l'AMF et émis par la société BROADPEAK.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Le Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 19 mai 2022 sous le numéro 22-163 composé du Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF le 3 mai 2022 sous le numéro L-22-019, de la Note d'Opération et du Résumé du Prospectus (compris dans la Note d'Opération), est disponible sans frais auprès de la société BROADPEAK (la « Société »), Zone des Champs Blancs 15, rue Claude Chappe 35 510 Cesson-Sévigné, sur le site Internet de la Société (<https://investir.broadpeak.tv>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). L'approbation du Prospectus ne doit pas être considéré comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques mentionnés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement.



<https://investir.broadpeak.tv>

Pour toute information complémentaire  
Benjamin LEHARI, ACTIFIN/SEITOSEI - 07 80 91 20 85 - [broadpeak@actifin.fr](mailto:broadpeak@actifin.fr)